

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2019

Salle du stade Le Pêcheur

Les convocations à cette réunion ont été transmises à l'ensemble des adhérents le 30 avril 2019, par courriel.

Ordre du jour :

- Bilan moral et financier
- Infos diverses
- Evolution du site internet

La réunion a commencée à 20h.

Membres adhérents présents :

- Jean Pierre Nandillon
- Michèle Perrin
- Catherine Claverie
- Isabelle Prévost
- Michel Soulaire
- Anne-Marie Leboutet
- Stéphanie Beunaiche
- Guy Delétang
- Xavier Beunaiche
- Laura Sansonnet
- Marie-Madeleine De Pouilly
- Marie Descout
- Philippe Arnaud
- Pierre Pacaud

Membres adhérents excusés :

- Francis Nouhant
- Guillaume Portrait
- Marylène et Alain Darthout
- Françoise Roy
- Suzy Descout
- Isabelle Desprez
- Valérie Berthias
- Aurélie Camarasa

Bilan moral:

- L'organisation des 2 manifestations de l'année 2018/2019 s'est avérée efficace de part l'implication de l'ensemble des bénévoles et des résultats financiers. Nous remercions tout particulièrement Mr Jean Pierre Nandillon pour sa présence à nos côtés ainsi que pour l'aide diligentée par ses services, qui nous permet toujours d'organiser nos manifestations dans de bonnes conditions.

- ❖ Achat de gobelets réutilisables : suite à la réception de plusieurs devis, la société « Prod perso » à Rivarennas a été choisie pour nous fabriquer 500 verres avec notre logo. **Action Pierre pour validation**
- ❖ Un loto pour Cassandre aura lieu le 12 mai à Buzançais
- ❖ L'ensemble des frais engagés par Anne-Marie lors de sa visite à Charleroi de la famille Ibuna ont été réglés ce jour.
- ❖ Des travaux dans la cour du château vont avoir lieu pendant, notamment, le marché de Noël ; cela ne doit théoriquement pas perturber notre organisation.
Les travaux dans l'ancienne mairie débuteront en juin (menuiserie, isolation intérieure, toiture...) et ce, jusqu'à la fin de l'année. C'est pourquoi la salle des anciennes écoles primaires, dans laquelle nous avons entreposé nos matériels ne pourra pas être utilisée par le centre aéré, cet été.
D'anciens livres d'école ont été retrouvés dans le grenier et Jean Pierre Nandillon propose de les distribuer en Afrique ou Madagascar. Il se trouve qu'Anne-Marie se trouve engagée dans une ONG en liaison avec Madagascar et se propose de faire le lien pour cette distribution, d'autant qu'elle s'y rendra cet été.

Site internet:

Tout d'abord nous tenons à remercier chaleureusement Guy Delétang pour tout le travail de montage qu'il réalise afin de faire vivre nos manifestations sur le site internet de Rêve d'enfant ». Il nous signale d'ailleurs que la vidéo VTT/marche du 3 mars a été vue 166 fois.

Néanmoins, des difficultés dans l'ergonomie du site actuel sont dommageables à la réactivité des informations que nous pourrions faire paraître.

C'est pourquoi il serait possible de constituer un site plus simple ou l'on pourrait mettre du texte, des images, des tableaux ou des vidéos « you tube ou dailymotion... ». On peut envisager une utilisation sans aucun frais de fonctionnement versus 60 euros de frais annuels actuellement.

Guy nous a donc fait une démonstration de ce qui serait possible à mettre en place rapidement et facilement. Une « formation » plus élaborée sera dispensée par Guy à Anne-Marie, Laura, Michel et Pierre.

Prochains rendez-vous :

La date de la prochaine réunion a été fixée au vendredi 13 septembre à 20h00 dans le but de l'organisation du marché de Noël.